Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No 72, RUE DE CHARTRES.
DOUBLE MATIN, 30 JUIN.

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SUITE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Messageries-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne faisant partie du service postal de l'Embouchure, No 50, Rivière du Nord :

SAINT-LAURENT, capt Lenfant, Samedi 25 juin.
AMERIQUE, capt Duplaix, Samedi 9 juillet.
LAFAYETTE, capt Lubascon, Samedi 23 juillet.
VILLE PARIS, capt Dufourcq, Samedi 6 août.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
Première cabine, $80 — Seconde cabine, $75.
FRET PARIS :
Comptant le billet de chemin de fer délivré à bord.
Première cabine, $65. Seconde cabine $45.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Les passagers seront reçus à la Nouvelle-Orléans, les billets délivrés pour France, et seront enregistrés au bureau de l'entrepôt de la Nouvelle-Orléans.
Ecrire ou télégraphier à New-York.

L. GRAND & CIE,
Agent, rue Carondelet-16.

BREME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD, faisant leur service régulier entre Brême et la Nouvelle-Orléans, touchant au Havre, Southampton et La Havane, et ayant des cabines de première classe, sont destinés pour cette ligne :

ZENA, capitaine Bassage.
Partira de la Balize du Havre et de la Havane pour la Nouvelle-Orléans, le 15 juillet.
Prix du passage :
Première cabine, $80 — Seconde cabine, $50.
Les billets de passage de Brême ou du Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans seront délivrés par ce steamer.
Les steamers de la ligne entre New-York et Brême, touchant à CELLES et SAMPTON, et ayant des cabines spéciales et de première classe, sont :

HANSA, capitaine Schultz.
ALEMANNIA, capitaine Schultz.
Partira de New-York pour Brême, le 2 juillet, à 3 heures P. M.
Les steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres ..... $50 00.
Entrepont ..... 25 00.
Adresse des billets de connaissement pour la Louisiane et Brême :

Le bureau de passage de première classe et entrepont du LLOYD, pour Liverpool et le continent, et pour la ligne de Brême, New-York, Southampton, Cuba et Mexique, sont à la Nouvelle-Orléans.

Pour le passage s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Bureau de la Compagnie, No 16.

Pour New-York, directement,

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants :

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
SENECA,
TARITAN,
ATLANTA,
Le 10 juillet.

Le steamer CORTEZ, Nelson commandant, partira de cet chant, directement de la rue Toulouse, SAMEDI, 2 juillet, à 4 heures P. M.

Passage ..... $30.

Ce magnifique bâtiment a donné des connaissements directs pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Quai Carondelet, No 41.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Composant les steamers suivants, qui sont de première classe :

CRESCENT CITY, capt Geo. L. Norton.
SHERMAN, capt —.
SENE MEADE, capt W. W. Sampson.
UNITED STATES, capt Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI, capt W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS, capt H. S. Quick.
COLUMBUS, capt H. S. Quick.
FRANK SUTTON, capt —.

Partant de New-York tous les samedis.

Pour fret ou passage s'adresser à
W. P. Henry commandant,
Partira de son wharf, rue Delaroche, le 30 juillet, à 5 heures P. M.
Les steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres ..... $50 00.
Entrepont ..... 25 00.
Adresse des billets de connaissement pour la Louisiane et Brême.

Le bureau de passage de première classe et entrepont du LLOYD, pour Liverpool et le continent, et pour la ligne de Brême, New-York, Southampton, Cuba et Mexique, sont à la Nouvelle-Orléans.

Pour le passage s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Bureau de la Compagnie, No 16.

Pour New-York, via La Havane.

MALLE DES ETATS-UNIS.

Les VENDREDIS 1 juillet, 15 heures P. M.

Le rapide et élégant steamer LOUISIANE, capitaine N. Barrère, partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, le VENDREDI, 1 juillet, à 5 heures du soir.

Les bagages seront enregistrés à bord.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. DE LAMARE, Agent,
Rue de la Levee, No 34.

Pour Bayou Sara

Les steamers suivants, parfaitement aménagés pour les voyages réguliers :

CLARIDA, capitaine Jas. Barrett.
ALICE JUMEL, capitaine H. Barrett.

Partiront de la Balize du Havre et de la Nouvelle-Orléans, à heures fixes, pour Bayou Sara.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
A. MASON & CIE,
Quai Carondelet, No 21.

La Côte de Baton Rouge.

Ligne régulière.

Le steamer ST. JOHN, capitaine, partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, pour Baton Rouge, le mardi, à 10 heures et demie du matin, à son retour à la Nouvelle-Orléans, le lendemain, de Baton Rouge, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
E. D. MILNADON,
Belle Levée, No 85, coin Conti.

La Côte de Bayou Lafourche.

Steamer Morphée et Lockport.

Ligne de Bayou Lafourche, Thibodaux, Labadieville et Lockport.

Le steamer MORPHEE, capitaine, partira de son wharf, rue Tchoupitoulas, le MARDI, à 4 heures du soir, pour les localités ci-dessus, et reviendra le lendemain.

Pour fret ou passage s'adresser à
H. MARTIN,
Belle levée, No 84.

Pour la Côte de Bayou Lafourche, Thibodaux et Lockport.

Le steamer CAMELIA, capitaine Jas. Robinson, partira de son wharf, rue Tchoupitoulas, le VENDREDI, 2 juillet, à 5 heures du soir.

Pour fret ou passage s'adresser à
H. MARTIN,
Belle levée, No 84.

Pour New-York, via La Havane.

MALLE DES ETATS-UNIS.

Les VENDREDIS 1 juillet, 15 heures P. M.

Le rapide et élégant steamer LOUISIANE, capitaine Jas. Robinson, partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, le VENDREDI, 1 juillet, à 5 heures du soir.

Les bagages seront enregistrés à bord.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. DE LAMARE, Agent,
Rue de la Levee, No 34.

Pour Bayou Sara

Les steamers suivants, parfaitement aménagés pour les voyages réguliers :

CLARIDA, capitaine Jas. Barrett.
ALICE JUMEL, capitaine H. Barrett.

Partiront de la Balize du Havre et de la Nouvelle-Orléans, à heures fixes, pour Bayou Sara.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
A. MASON & CIE,
Quai Carondelet, No 21.

La Côte de Baton Rouge.

Ligne régulière.

Le steamer ST. JOHN, capitaine, partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, pour Baton Rouge, le mardi, à 10 heures et demie du matin, à son retour à la Nouvelle-Orléans, le lendemain, de Baton Rouge, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
E. D. MILNADON,
Belle Levée, No 85, coin Conti.

La Côte de Bayou Lafourche.

Steamer Morphée et Lockport.

Ligne de Bayou Lafourche, Thibodaux, Labadieville et Lockport.

Le steamer MORPHEE, capitaine, partira de son wharf, rue Tchoupitoulas, le MARDI, à 4 heures du soir, pour les localités ci-dessus, et reviendra le lendemain.

Pour fret ou passage s'adresser à
H. MARTIN,
Belle levée, No 84.

Pour la Côte de Bayou Lafourche, Thibodaux et Lockport.

Le steamer CAMELIA, capitaine Jas. Robinson, partira de son wharf, rue Tchoupitoulas, le VENDREDI, 2 juillet, à 5 heures du soir.

Pour fret ou passage s'adresser à
H. MARTIN,
Belle levée, No 84.

POUR FÊTE.

Le Nouvel steamer de grandes de la malle des Etats-Unis, capitaine Jas. Robinson, pour la Rive Sud, Lake Ponchartrain et Mississippi City.

Le superbe steamer CAMELIA, capitaine Jas. Robinson, partira pour ces localités, le DIMANCHE, 3 juillet, à 7 heures du matin.

Les bagages seront enregistrés à bord.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. DE LAMARE, Agent,
Rue de la Levee, No 34.

Pour Mobile.

Ligne régulière de steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour la Rive Sud, Lake Ponchartrain et Mississippi City.

Le superbe steamer CAMELIA, capitaine Jas. Robinson, partira pour ces localités, le DIMANCHE, 3 juillet, à 7 heures du matin.

Les bagages seront enregistrés à bord.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. DE LAMARE, Agent,
Rue de la Levee, No 34.

Pour Mobile.

Ligne régulière de steamers de la malle des Etats-Unis.

Partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, le MERCREDI, 6 juillet, à 4 heures du soir.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. D. MILNADON,
Belle Levée, No 85, coin Conti.

Pour Pensacola et Mobile.

Ligne régulière de steamers de la malle des Etats-Unis.

Partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, le MERCREDI, 13 juillet, à 4 heures du soir.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. D. MILNADON,
Belle Levée, No 85, coin Conti.

Pour Galveston.

Ligne régulière de steamers de la malle des Etats-Unis.

Partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, le MERCREDI, 20 juillet, à 4 heures du soir.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. D. MILNADON,
Belle Levée, No 85, coin Conti.

Excursion le Dimanche.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

Le élégant bateau à vapeur, du lac Pontchartrain, CAMELIA, ayant ses roues au commencement du capitaine Hill, fera des excursions régulières du DIMANCHE, en se rendant aux lieux susdits, à 5 heures de l'enfant. Retours sera vers 7 du soir. Le bateau partira de chaque de sept heures du matin et sera de retour dans le même soirée, à moins que les passagers préfèrent rester à la ... Les chars du sept heures P. M. pour revenir.

Prix de la traversée, aller et retour, ... cents.

Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SOHIA,
Quai Carondelet, 18 et 20, rue de l'Union.

MAURY & CO.,

GALLERIE COURT, Nouvelle-Orléans.

Agence de Navires, Agent de Passagers pour les lignes de steamers entre le sud et Hamburg, ... Agents d'Immigration.

Ils ont en outre leurs arrangements pour le transport de travailleurs ... Les correspondances avec les ... Les prudent des lettres.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

Voilà deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné, et sans temps et notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Retire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne jamais quitter les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

Le fond, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantanés, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affures, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant trente années, une grande activité, dépensé, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont riches, ils tombent malades, leurvoisine est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, enfin une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient un jour en repos des ... qui donne la fortune. Et, on le conduisant au cimetière, les amis qu'accompagnent ... disent : « Quel dommage ! » ... un honnête homme, laborieux, riche ; mais il n'est tué ou buvant.

Se tuer en buvant ! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant nous disons : Usez de bons des liqueurs fortes, buvez une liqueur saine, hygiénique, qui ... vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop fameux habitudes ; l'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée, car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas privé subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup ; on se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, ou a la migraine, de violentes coliques, les douleurs dans les reins, on est tourmenté par des nausées enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, on veille ou tout reste ... Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison ; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, revéillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les femmes en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et renommé par les médecins comme stomachique et apéritives, aussi les dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques de Newfoundland Bitter, elles sont très curatives, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force revient, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans les ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur guérit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes on les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

il ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable, aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa célébrité officielle.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sucres produeux, l'action d'un soleil brûlant et l'influence malsaine du sol dégénèrent rapidement, et peut faire contre ces causes fatales de mala dies. Il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter, sur nous ne saurions trop le répéter, son action tonique stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique nerveux, il fait les malades qui sont engoncés par la ... du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays la les plus communes.

M. JULES TARDIF, de la Nouvelle-Orléans, Ar ...

MM. HOUT, MURRAY & CO., Mobile, ... agents, le vendent par charades au commerce. On le trouve dans toutes les épiceries en gros ... des villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue ste Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se rendra au TEXAS et des PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures ...

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères de Thibodaux, Bayou Lafourche, et à Berwick à la Nouvelle-Orléans, et reçu tous les jours ... Le chemin de fer fait un voyage de ... Bayou Lafourche ...

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
F. L. MARTIN,
Belle levée, No 84.

POUR FÊTE.

Le Nouvel steamer de grandes de la malle des Etats-Unis, capitaine Jas. Robinson, pour la Rive Sud, Lake Ponchartrain et Mississippi City.

Le superbe steamer CAMELIA, capitaine Jas. Robinson, partira pour ces localités, le DIMANCHE, 3 juillet, à 7 heures du matin.

Les bagages seront enregistrés à bord.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. DE LAMARE, Agent,
Rue de la Levee, No 34.

Pour Mobile.

Ligne régulière de steamers de la malle des Etats-Unis.

Partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, le MERCREDI, 6 juillet, à 4 heures du soir.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. D. MILNADON,
Belle Levée, No 85, coin Conti.

Pour Pensacola et Mobile.

Ligne régulière de steamers de la malle des Etats-Unis.

Partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, le MERCREDI, 13 juillet, à 4 heures du soir.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. D. MILNADON,
Belle Levée, No 85, coin Conti.

Pour Galveston.

Ligne régulière de steamers de la malle des Etats-Unis.

Partira de son wharf, rue de Tchoupitoulas, le MERCREDI, 20 juillet, à 4 heures du soir.

Pour fret ou passage s'adresser à
E. D. MILNADON,
Belle Levée, No 85, coin Conti.

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ

JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. HETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. McHATTON, Agent Général.
W. E. HARVEY, Architecte.

DIRECTEURS :

James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, T. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupo,
A. B. Garrison, J. M. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 33, Carondelet.

AUX BUREAUX,

OFFICIERS DE SUCCURSALE EN LOUISIANE :

C. B. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.

MÉDECINS INSPECTEURS :

J. N. POLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE :

James Jackson, Octave Valerius,
E. T. Merrick, F. H. Hatch,
Robert Hope, C. H. Mouton,
Thos. Pitzwilliam, L. A. Wiltz,
B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurances de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.

Avril—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104 ..... RUE DU CANAL 104

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de son affaires :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées de l'an précédent :

Sur les risques d'incendie	$776,271 90
Sur les risques de mer	174,604 31
Sur les risques de rivières	272,049 62
Total	$1,174,025 83
En moins : Primes sur risques non expirées	232,555 00
Montant net des primes le 31 mai 1870.	$942,472 83
Pertes payées	
Sur les risques d'incendie	$230,808 76
Sur les risques de mer	34,540 76
Sur les risques de rivières	91,999 88
	$357,349 40
Taxes	$421,540 31
Réassurances et primes remboursées	47,068 80
	$504,421 49
Intérêts, moins dépenses	33,966 20
	$538,387 69
Bénéfice	$404,085 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	$125,000 00
Bons de la ville	122,940 00
Actions de banques et de chemins de fer	27,454 00
Billets garantis par hypothèques	220,800 85
Billets garantis par nantissements	27,464 48
Effets à recevoir	44,417 00
Primes en voie de perception	60,929 25
Bons d'Etat	1,800 00
Scrips de compagnies d'assurances	7,800 25
Actions du Valette Dry Dock Co.	19,000 00
Bons de la presse à vapeur de la Lecoq	2,300 00
Du "Marine Dry Dock & Ship Yard Co."	3,000 00
Du "Louisiana Equitable Life Insurance Co."	250 00
Bons hyp. de la Grand Lodge de la Louisiane	3,000 00
Scrips de compagnies d'assurances	2,000 00
Association des Tuiseurs Association de la Salle des Cold Fellows	5,000 00
de la Manufacture de glace	6,250 00
Jugement sur billet hypothécaire	12,000 00
En caisse	30,250 00
Total de l'actif	$1,305,154 34
En moins	
Intérêt non réclamé et intérêt payable en juillet prochain sur tous les certificats de la Compagnie	$103,350 85
Payables en juillet	$294,555 00
Emission du scrips pour les années 1861 et 1862	2,000 00
Primes non expirées le 31 mai 1870	272,853 00
	$540,498 85
	$1,014,653 98

L'actif et dettes ci-dessus est une copie exacte du livre de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. SCOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 3 juin 1870.

S. MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 3 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes nettes participant pour l'année finissant le 31 mai 1870, pour lequel des certificats seront émis à partir du premier août prochain ; aussi de payer, à partir du second LUNDI de juillet prochain les émissions de scrip pour les années 1861 et 1862, et ainsi pour seul d'intérêt sur toutes les scrips payables par la Compagnie.

Directeurs.

P. FOURCHY, P. MASPERO,
D. MECHARD, A. PEIO,
L. F. HENRIES, F. S. WILTZ,
J. REGE, A. HOY,
J. A. CHAFFRAIN, CHS. LAFITTE.
J. J. FERNANDEZ.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun, rue de la Nouvelle-Orléans, No 61, rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1870.

QUATORZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869 :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, savoir :

Sur les risques d'incendie	$125,006 46
Sur les risques de mer	60,032 12
Sur les risques des rivières	101,182 64
	$286,814 22
A ajouter — Risques non déterminés pour 1868	10,264 00
	$346,078
A déduire — Risques non déterminés pour 1869	$ 51,511 00
Primes remises	1,642 75
	$53,153 75
Gains nets sur les primes de feu	$292,931 47
Pertes payées durant la même période sur les risques d'incendie	$99,921 97
sur les risques de mer	19,723 97
sur les risques de rivière	26,034 90
	$145,604 91
Taxes	$15,753 56
Dépenses générales	61,879 10
Escomptes sur primes	22,731 80
Réassurances	1,321 29
Intérêt sur scrips	48,575 22
Profits et pertes	20,827 56
	$151,660 14
	$292,484 44
Moins le compte d'escompte et d'intérêt	52,569 15
	$179,915 25
Profit net	$112,019 29

La Compagnie possède l'actif suivant, EGAL A SA VALEUR LA PLUS FAIBLE DE LA PLACE, AU COMPTANT, SAVOIR :

Bons consolidés de la ville et bons de ville pour chemins de fer $34,200 00
12 bons de l'Etat 12,000 00
1 bons de la Grande Loge de la Louisiane 2,000 00
1 bons des Odd Fellows' Hall Association 4,000 00
2 bons du New Orleans Turners' Association 1,000 00
350 Actions Union Bank of Louisiana 12,250 00
15 Mechanics' & Traders' Bank 2,400 00
44 Louisiana State Bank 2,200 00
213 Canal and Banking Company 9,798 00
160 New Orleans Gas Light Co. 20,800 00
5 Merchants' Bank 375 00
211 Citizens' Bank 37,820 00
80 Crescent City Bank 1,600 00
Prêts sur garanties 116,062 45
Prêts sur hypothèques 79,750 00
Billets à recevoir 7,614 20
Scrips d'autres compagnies d'assurances 8,697 32
Valeur lots de scrip 1,256 00
Coupons d'Etat et de ville non collectés 8,150 00
Primes en voie de collection 24,000 00
En caisse 16,438 34
| | $574,425 34 |

L'actif et dettes ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix mai vingt jour de janvier 1870.

J. HELLEY,
Deuxième Juge de la Paix.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les Certificats de Profits des ANNÉES TRENTE-TROIS ET TRENTE-QUATRE sur la balance du profits de l'année 1869, à partir du deuxième lundi de février 1870. Il a été plus résolu de payer un dividende de QUATRE-VINGTS POUR CENT sur le gain des primes de participations pour l'année 1869 mises le 31 décembre 1869, pour lequel des certificats seront émis à dater du 31 mars prochain.

THOMAS ADAMS, Président.
JOHN G. GAINES, Vice Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1870 :

John H. Dalton, Henry Renshaw,
J. C. Hicks, Hugh Wilson,
H. Hyman, W. E. Soyman,
H. Marks, Richard Jones,
Chas. Maurrady, Thos. Sloo.
Richard Lambert.

Compagnie d'Assurance COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes de l'année expirée le 31 mai 1870 :

Incendie	$ 14,954 91
Mer	12,254 81
Rivière	154,504 21 — $181,670 43
Moins les risques non échus	18,270 00
Montant net des primes	$163,450 43
Payé : Pertes par l'incendie	17,000 13
Pertes sur mer	13,188 25
Pertes sur les rivières	12,626 23
	42,814 61
Réfaction (rebate)	21,441 36
Réassurance	6,063 30
Primes remboursées	800 63
Taxes	8,616 34
Change	1,257 16
Loyer	1,243 67
Dépenses, salaires, imprimerie	18,366 91
En moins : profits et pertes	$92,448 79
En moins : Intérêt	8,248 07 — 31,114 85 — 61,334 06
Profits	$102,116 37

ACTIF

Billets pour actions	$30,125
En moins, réduction de stock	316 06 — 29,808 94
Effets à recevoir sur hypothèque	109,962 18
Mobilier	2,881 95
Primes en voie de recouvrement	19,756 40
En caisse	61,495 85
	$414,005 42
Nile Orleans, 31 mars 1870	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

Assermentés et signés pardevant moi, notaire, aujourd'hui, 8 avril 1870.

EDWARD IVY N. P.

Le 11 avril, a une réunion des Directeurs il a été résolu qu'un dividende de vingt piastres par action fut déclaré et porté au crédit des billets pour actions.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villere, Nile-Orleans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour l'entrée de la Brasserie des Marchants, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. Kohrar ... Les ordres qui y seront adressés ... toutes les heures ...

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Bureaux, No 37 de la rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1870.

Les directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane, ayant été autorisés par une majorité ... de l'acte de la Législature de l'Etat, approuvé le 16 mars 1870, amendant et modifiant ... la Charte de la Banque, ont, après estimation, déclaré que la valeur actuelle ... du capital de la banque ... de dix sept piastres par action. En vertu de dit acte, le capital actuel sera consolidé en actions de la valeur, au pair, de cent piastres, et les actionnaires sont requis de remettre à la banque les certificats d'actions dont ils sont porteurs, afin qu'on leur ... nouveaux certificats d'actions puissent être émis. Et à dater de ce jour, il ne sera fait de transfert sur les livres que pour les actions consolidées.

Toutes les fois que le montant d'anciennes actions possédées par un actionnaire, ne s'élève pas à la somme juste de cent piastres ou un multiple de la dite somme, le dit actionnaire pourra, à son gré, soit recevoir de la banque le prix des actions excédant cent piastres ou un multiple des dites cent piastres, au prix d'estimation au comptant, soit de payer la différence et recevoir une action pour un plein.

Par ordre des Directeurs,

JOSEPH MAGNER,
Agent-Général pour la Louisiane et le Texas.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magazine et St-André (Entrée par la rue St-André, au premier.)

QUATRIÈME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries ... occasionnées par le feu.

Président ..... KASPAR ASCH.
Vice-Président ..... JOHN HENDERSON
Secrétaire ..... LOUIS MATHIS.
Inspecteur d'incendie ..... JOHN PURCELL.

DIRECTEURS :

Kaspar Asch, William H. Foster, John R. Keller, John Claiborne, Charles Rimmel, John Henderson, Dennry A. Harris, Christian Moble, John F. Coffee, Louis Faissel, Michael Hahn, James Hagan, Florance Pinter, John Purcell, Robert D. Machin, Dr. Henry F. Wade, Henry Round Jor., John H. Genling, Ph. Hoelzel, Alfred Shaw, H. P. Walker, Kaspar Gaudin Jr., Louis Matthis, Geo. Doll, Jacob Hassinger.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869 :

Sur risques d'incendie	$818,241 69
Sur risques de mer	56,401 87
Sur risques de rivières	36,031 22
Total des primes	$910,674 77
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869	196,143 00
En moins, primes remboursées	7,895 13—107,040 13
Montant net des primes	281,527 41
En moins, pertes par l'incendie	$84,230 44
En moins, pertes sur mer	17,161 03
En moins, pertes sur les rivières	16,474 21
	$62,989 23
Taxes et licences	14,545 90
Réassurance	8,056 81
Dépenses générales, profits et pertes, moins l'intérêt	6,376 05
Intérêts sur scrips non encore payés	29,574 60—121,404 60
Bénéfice	$159,822 81

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	76,062 77
Billets à recevoir pour primes	9,288 73
Effets reposant sur premiers hypothèques et garanties	246,037 06
Primes en voie de recouvrement	53,825 00
En caisse	78,609 34—8
—BONDS ET ACTIONS—	
Bonds de la ville consolidée 6	$6,200 00
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans	43,150 00
Actions de la Compagnie des Chemins de fer de la ville	2,040 00
Actions de la Banque des Marchands	1,000 00
Actions de la Compagnie Valette de Dry Dock	12,000 00
Actions du Théâtre de l'Opéra	500 00
Actions de la Cie. de jaugeboîte de la Nlle-Orléans et de Wheeler River	800 00
Scrips des Compagnies d'assurance Mutuelle	$47,077 00
Compagnie du Marché des Halles	1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans	500
Prix coûtant	$244,317 00
DÉDUIRE :	
Actions de la Cie. du Marchants' Exchange	$1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la